

Réponse du Parti libéral de l'Ontario

Collectivités-amies des aînés

Q : Comment travaillerez-vous avec les municipalités ontariennes pour veiller à ce que ces collectivités soient mises sur pied et évoluent pour être bienveillantes à l'égard des aînés?

R : Comme cela a été annoncé dans *Vieillir en confiance : plan d'action de l'Ontario pour les personnes âgées*, notre gouvernement s'est engagé à verser 7 millions \$ de plus sur trois ans à notre programme de subventions pour les collectivités-amies des aînés qui aidera les collectivités de l'Ontario à mettre en œuvre leurs initiatives bienveillantes à l'égard des aînés.

Cette somme s'ajoute au précédent investissement de 1,5 million \$ sur deux ans (2015-2017) pour appuyer 56 projets de municipalités et d'organisations locales pour aider à planifier des collectivités plus accessibles et plus inclusives dans le cadre du Programme de subventions pour la planification communautaire amie des aînés. Ce programme a encouragé les municipalités de l'Ontario à appliquer une perspective bienveillante à l'égard des aînés à tous les domaines de leur planification locale.

À la suite de ces investissements, notre gouvernement a publié le guide *Trouver la bonne adéquation : pour des collectivités-amies des aînés* en 2013 dans le cadre d'un certain nombre d'initiatives novatrices visant à favoriser et à promouvoir les collectivités-amies des aînés dans l'ensemble de la province.

Le financement offert dans le cadre de notre programme de collectivités-amies des aînés sert également à accroître la sensibilisation et cet élan à l'échelle de la province, de sorte que toutes les collectivités continuent à faire de la planification amie des aînés un élément clé de leur planification locale et à rehausser les normes que les municipalités et les organisations ont mises en place pour leurs populations d'aînés.

Q : Comment collaborerez-vous avec d'autres pays, provinces et municipalités qui sont des chefs de file en matière de collectivités-amies des aînés et comment transposerez-vous leurs succès en Ontario?

R : Le 26 mars, notre gouvernement a présenté les tout premiers Prix de reconnaissance des collectivités-amies des aînés en Ontario pour célébrer les collectivités et les municipalités qui sont des chefs de file en la matière dans la province grâce à leurs politiques, programmes et services bienveillants à l'égard des aînés.

Les collectivités admissibles auront également droit à une reconnaissance pancanadienne et à un appui international par l'entremise du Réseau mondial des villes et des communautés amies des aînés de l'Organisation mondiale de la santé.

Le gouvernement s'est engagé à mieux faire connaître les principes de la planification amie des aînés, à transmettre les pratiques exemplaires et à aider les collectivités et les municipalités à améliorer leurs plans d'action communautaires bienveillants à l'égard des aînés.

Soins de santé :

Q : Que fera votre parti pour remédier à la pénurie de lits de soins de longue durée et pour s'assurer que les établissements de soins de longue durée et leur personnel sous pression ont les ressources et la formation nécessaires pour prodiguer des soins en toute dignité et sécurité en temps opportun?

Nous savons qu'il faut plus de lits de soins de longue durée pour les personnes qui ne peuvent plus vivre de façon autonome et qui ont besoin de plus de soins, et nous reconnaissons que cela peut être une période difficile pour les familles. C'est pourquoi notre gouvernement a annoncé l'attribution de 5 000 nouveaux lits de soins de longue durée dans la province, qui seront ouverts d'ici 2022, et s'est engagé à créer plus de 30 000 nouveaux lits au cours des dix prochaines années, tout en continuant à rénover et à reconstruire tous les vieux établissements de soins de longue durée d'ici 2025.

Depuis l'automne 2017, nous avons mené de vastes consultations auprès du public et d'intervenants au sujet de cette stratégie et avons invité les fournisseurs à demander de nouveaux lits. Nous accordons la priorité aux nouveaux lits qui répondent à des besoins culturels précis; 1 500 des 5 000 nouveaux lits seront adaptés à la culture, y compris ceux qui desservent les populations francophones et autochtones.

Nous savons que les professionnels de la santé sont l'ossature de notre système de santé et qu'ils ont besoin des ressources appropriées pour prendre soin de nos proches. Au fur et à mesure que des progrès sont réalisés dans le domaine des soins de santé, notre population vit plus longtemps et crée des besoins en matière de soins qui deviennent de plus en plus complexes. C'est pourquoi nous investissons 300 millions \$ sur trois ans dans notre budget 2018 pour augmenter le nombre d'employés dans les établissements de soins de longue durée, dans le cadre de l'objectif de notre gouvernement d'accroître la moyenne provinciale d'heures de soins quotidiens par résident à quatre heures d'ici 2020. À compter de 2018-2019, cela comprendra un investissement de 50 millions \$ pour embaucher une infirmière autorisée supplémentaire dans chaque établissement de soins de longue durée de la province.

Cela fait partie de notre engagement à augmenter le nombre d'heures de soins que chaque résident reçoit à une moyenne de quatre heures par jour d'ici 2020, et fera en sorte que chaque établissement de la province dispose d'un personnel ayant reçu une formation spécialisée en matière de soutien comportemental pour les résidents ayant des déficiences cognitives. Cela signifie 15 millions d'heures supplémentaires de soins infirmiers, de soutien personnel et de soins thérapeutiques pour nos proches qui vivent dans des établissements de soins de longue durée. Nous fournissons également 38 millions \$ pour la formation des PSSP actuellement employés et nouvellement embauchés pour nous assurer qu'ils disposent des outils dont ils ont besoin pour soutenir nos proches.

Q : Comment votre parti fera-t-il pour améliorer l'accès en temps opportun à des soins primaires, communautaires et à domicile complets et aider les gens à rester en bonne santé à la maison le plus longtemps possible?

Les Ontariens et les Ontariennes nous ont dit qu'ils veulent être soignés près de chez eux; nous savons donc à quel point les soins communautaires et à domicile sont essentiels pour les aînés et les personnes de tous âges qui ont besoin d'un soutien supplémentaire pour rester chez elles, là où elles veulent être.

Au cours des dix dernières années, le nombre total de clients des soins communautaires et à domicile a augmenté de près de 20 %, et nous avons plus que doublé notre financement pour ces soins depuis 2003. Nous savons qu'avec une population croissante et vieillissante, nous pouvons en faire plus

C'est pourquoi dans notre budget de 2018, nous investissons 650 millions \$ dans les soins à domicile au cours des trois prochaines années, et 230 millions \$ seulement cette année. Cela permettra de financer :

- 2,8 M d'heures supplémentaires de soutien personnel ou l'équivalent de plus de 1 400 postes à temps plein;
- 284 000 visites d'infirmières de plus (l'équivalent de 146 postes d'infirmières);
- 58 000 visites de thérapie supplémentaires;
- l'amélioration des outils numériques d'information et de communication pour parfaire la coordination, l'établissement des horaires et les liens entre les clients, les familles et les soignants;
- l'amélioration des conditions de travail et des taux contractuels pour les PSSP, les infirmières auxiliaires autorisées, les infirmières autorisées et les thérapeutes.

Un financement continu de plus de 3 milliards de dollars par année pour les soins à domicile permet maintenant à environ 670 000 clients et à leurs familles d'accéder plus facilement à des services de soins de santé communautaires et à domicile. Ces investissements importants se poursuivront pour que les gens puissent continuer à recevoir les soins dont ils ont besoin plus près de chez eux.

Actuellement, environ 94 % des Ontariens et Ontariennes ont accès à un médecin de première ligne. Nous savons que ce n'est pas nécessairement le cas dans toutes les régions de la province; c'est pourquoi nous avons créé de nouveaux programmes et services interprofessionnels de soins primaires élargis pour répondre aux besoins des collectivités de toute la province.

Il y a actuellement 294 équipes interprofessionnelles de première ligne dans la province. Au cours de ce mandat, notre gouvernement a investi dans la création ou l'élargissement de 19 équipes de santé familiale, des cliniques dirigées par des infirmières et infirmiers praticiens et des centres de santé communautaire qui recruteront près de 100 nouveaux professionnels de la santé. Nous continuons d'investir pour faire en sorte que tous les citoyens et toutes les citoyennes de la province aient accès aux soins primaires.

Q : Comment votre parti appuiera-t-il et promouvra-t-il la santé mentale des personnes âgées?

Nous savons qu'une personne sur trois en Ontario souffrira d'un problème de santé mentale au cours de sa vie et à quel point il est essentiel que tous les citoyens et toutes les citoyennes de la province puissent avoir accès à du soutien à l'endroit et au moment où ils en ont besoin.

C'est pourquoi notre gouvernement fait un investissement sans précédent dans les domaines de la santé mentale et de la toxicomanie, ce qui améliorera les soins aux personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale ou de toxicomanie au cours de leur vie.

Nous avons annoncé le plus important investissement de l'histoire du Canada dans les services de santé mentale et de toxicomanie, un investissement de 2,1 milliards \$ sur quatre ans qui redéfinira le système pour offrir des soins plus accessibles et mieux intégrés aux personnes à tous les stades de la vie, y compris les personnes âgées.

Jusqu'à 350 000 autres personnes souffrant d'anxiété ou de dépression légère à modérée dans la province auront accès à une psychothérapie structurée publiquement financée dans des milieux plus proches de leur domicile, comme le cabinet de leur médecin ou un organisme communautaire. Nous créerons également 2 475 appartements avec services de soutien supplémentaires sur quatre ans pour ceux qui ont besoin de soins dans des logements sûrs, abordables et appropriés.

Nous faisons également un investissement additionnel de 10 M\$ dans Soutien en cas de troubles du comportement en Ontario (STCO), ce qui porte l'investissement annuel total de la province à 74 M\$,

pour améliorer le soutien comportemental des résidents et des résidentes vivant dans des établissements de soins de longue durée atteints de démence ou d'Alzheimer.

Ces investissements historiques aideront à réduire les listes d'attente et à faciliter l'accès aux soins dont les gens ont besoin, au moment où ils en ont besoin.

Q : Comment votre parti soutient-il et encourage-t-il la formation gériatrique obligatoire pour tous les professionnels de la santé, et quels fonds et quelles autres mesures votre parti s'engagera-t-il à y consacrer?

Nous savons à quel point il est essentiel d'accroître l'accès aux soins gériatriques. Nous nous efforçons de soutenir l'augmentation des consultations à domicile par des médecins, et dans le cadre de *Vieillir en confiance : plan d'action de l'Ontario pour les personnes âgées*, nous nous sommes engagés à renforcer la capacité des professionnels de la santé à fournir des soins spécialisés en gériatrie en augmentant les possibilités de formation pour les fournisseurs de soins de santé.

Récemment, notre gouvernement a annoncé que nous aidons à répondre à la demande de médecins dans les collectivités de la province en finançant davantage de postes de résident pour les diplômés des facultés de médecine qui ont terminé leur formation de premier cycle dans une faculté de médecine de l'Ontario.

Dans le cadre de cet engagement, nous travaillons avec des facultés de médecine pour créer des postes de résident plus spécialisés au cours de la prochaine année scolaire. L'une des spécialités prioritaires pour les candidats est la médecine gériatrique en tant que sous-spécialité de la médecine interne. Cet investissement permettra de s'assurer qu'un nombre important de spécialistes en gériatrie entrera sur le marché du travail maintenant et à l'avenir.

Q : Que fera votre parti pour s'assurer que les aînés ont accès à un réseau coordonné de soutien, y compris aux soins à domicile?

Notre budget de 2018 prévoyait un investissement supplémentaire de 650 millions \$ au cours des trois prochaines années pour améliorer les services de soins communautaires et à domicile et offrir des soins plus uniformes dans toute la province.

Cet investissement permettra d'améliorer la coordination, l'établissement des horaires et les liens entre les clients, les familles et les soignants, avec un investissement de 5 millions \$ dans le perfectionnement des outils numériques d'information et de communication pour appuyer les soins aux familles et aux patients.

Nous avons également présenté un nouveau cadre pour l'évaluation et la planification des soins à domicile en fonction du niveau de soins requis par une personne, pour améliorer l'uniformité et la transparence des services offerts. Ce cadre donnera aux clients et aux soignants une plus grande prévisibilité quant au niveau de soins à domicile auquel ils ont accès. Nous avons également engagé 34,5 millions \$ sur trois ans pour élargir des programmes communautaires relatifs à la démence pour appuyer les patients et leurs aidants naturels.

Nous investissons 102 millions \$ sur trois ans pour soutenir l'expansion d'équipes interprofessionnelles de soins pour aider les gens à atteindre leurs objectifs et à répondre à leurs besoins particuliers en matière de soins de santé. Elles prodiguent des soins primaires allant de la gestion de maladies chroniques et de la satisfaction de besoins complexes en matière de santé, à l'aide pour faire face aux défis de la vie qui ont un impact négatif sur la santé. Cet investissement se traduira par la création ou l'élargissement de 19 équipes qui recruteront près de 100 nouveaux professionnels de la santé, comme des infirmières praticiennes, des infirmières autorisées, des infirmières auxiliaires autorisées, des travailleurs sociaux, des psychologues, des chiropraticiens, des physiothérapeutes et des pharmaciens pour offrir des services de soins primaires directs aux patients qui peuvent bénéficier le plus de soins primaires prodigués en équipe.

Q : L'expérience de l'aidant naturel peut être gratifiante, mais elle peut aussi occasionner des difficultés d'ordre financier, du stress et des problèmes de santé mentale. Comment votre parti appuiera-t-il les aidants naturels non rémunérés qui jouent un rôle vital dans le système de soins de santé de l'Ontario?

Les aidants naturels représentent près de 30 % des Ontariens et Ontariennes et contribuent à plus de 70 % des besoins en matière de soins de leur famille et/ou de leurs amis. Nous savons à quel point ce rôle est important et que ces personnes ont également besoin de soutien. C'est pourquoi notre budget 2018 prévoit plus de 2,8 millions d'heures supplémentaires de soins de soutien personnel offertes, avec plus de répit pour les aidants naturels, ainsi que plus de 284 000 visites d'infirmières et 58 000 visites de thérapies additionnelles. Il fournit également plus de soutien non médical aux patients et aux aidants naturels de la collectivité par le biais d'un investissement complémentaire pour les fournisseurs de services de visites de soins palliatifs bénévoles.

L'an dernier, nous nous sommes engagés à offrir davantage de programmes d'éducation et de formation aux aidants naturels non rémunérés pour les aider à apprendre à prodiguer des soins à leurs proches à la maison des façons qui fonctionnent pour eux, y compris en ligne, en groupe et dans différentes langues. Nous avons également instauré un nouveau crédit d'impôt pour aidants naturels en Ontario pour simplifier et étendre le soutien pour les personnes qui s'occupent de parents infirmes.

Nous offrons également un financement de 6,5 millions \$ pour l'établissement de l'Organisme de soutien aux personnes soignantes de l'Ontario, une ressource pour les aidants naturels qui leur permettra d'accéder plus facilement à un éventail de services et d'information.

L'Organisme de soutien aux personnes soignantes de l'Ontario améliorera l'expérience de prestation de soins des aidants naturels de l'Ontario en offrant un guichet unique où ils peuvent se rendre pour obtenir du soutien et des services. En matière de planification et d'exécution, l'organisation sera guidée par les aidants naturels.

Les aidants naturels pourront ainsi accéder plus facilement à une gamme de services et de ressources, y compris à de l'information sur la formation, les services locaux et les possibilités de collaboration. L'Organisme jouera également un rôle consultatif en matière de soutien et de recherche et servira les gens aidant des personnes atteintes d'un vaste éventail d'affections, comme de maladies chroniques, de démence, de maladies mentales, de toxicomanie et de déficiences développementales.

Q : Comment votre parti s'assurera-t-il que les Ontariens et Ontariennes comprennent et signalent la maltraitance des aînés? Que fera votre parti pour veiller à ce que les aînés qui sont maltraités reçoivent de l'aide?

R : Notre gouvernement s'est engagé depuis longtemps à améliorer la santé et le bien-être des aînés de l'Ontario, et nous travaillons fort pour créer un environnement sûr et positif pour les aînés dans l'ensemble de la province.

C'est pourquoi nous avons été la première province au Canada à mettre en place une stratégie de lutte contre la maltraitance des aînés.

En novembre 2017, notre gouvernement a renouvelé son engagement à combattre la maltraitance des aînés en s'attaquant à l'âgisme et à l'isolement social, deux facteurs de risque importants chez les aînés, par le biais de *Vieillir en confiance : plan d'action de l'Ontario pour les personnes âgées*.

Dans le cadre de notre plan, nous avons alloué 4,9 millions \$ sur trois ans pour accroître la prévention de la maltraitance des aînés et renforcer la capacité des fournisseurs de services et des témoins d'intervenir lorsqu'une personne âgée est à risque ou est maltraitée.

Depuis son lancement, notre gouvernement a investi près de 17 millions \$ pour faire progresser la stratégie de lutte contre la maltraitance des aînés dans trois grands domaines, notamment la formation du personnel de première ligne, l'augmentation de la sensibilisation par l'éducation du public et la coordination des ressources communautaires.

Ces investissements ont compris un financement annuel de plus de 900 000 \$ pour soutenir Maltraitance des personnes âgées Ontario et ses initiatives visant à renforcer la prévention et l'intervention communautaire.

Grâce à notre partenariat avec Maltraitance des personnes âgées Ontario, nous avons formé près de 30 000 travailleurs de première ligne de différents secteurs, y compris ceux de la santé, de la justice, des services sociaux et de l'éducation, ainsi que des bénévoles, pour assurer une meilleure reconnaissance des cas de maltraitance d'aîné et une meilleure intervention dans le cadre de ceux-ci, nous nous sommes adressés à plus de 58 500 personnes grâce à des séances d'information publiques offertes dans toute la province et nous avons appuyé environ 50 réseaux locaux de lutte contre la maltraitance des aînés dans le but de coordonner l'intervention communautaire dans ces cas.

Sécurité du revenu de retraite :

Q : Quel est le plan de votre parti sur la sécurité du revenu de retraite pour les aînés d'aujourd'hui et des générations futures?

R : La sécurité de la retraite est une priorité absolue pour notre gouvernement, et nous reconnaissons que les participants et les bénéficiaires sont préoccupés par leurs pensions.

C'est pourquoi dans le cadre de notre budget 2018, nous augmentons la garantie mensuelle du Fonds de garantie des prestations de retraite (FGPR) de 1 000 \$ à 1 500 \$.

Le FGPR est le seul du genre au Canada qui garantira le versement de 1 500 \$ par mois si l'employeur devient insolvable ou fait faillite. Les mesures prises par notre gouvernement à l'égard du FGPR fournissent une aide essentielle aux pensionnés et aux participants au régime.

Notre gouvernement a également proposé un projet de loi visant à rendre rétroactive l'augmentation du FGPR, permettant ainsi aux pensionnés de Sears d'en bénéficier.

Toutefois, le Parti conservateur et le NPD ont voté contre le projet de loi 177, qui comprenait notre augmentation du FGPR.

Q : Le taux de personnes couvertes par un régime de retraite à prestations déterminées continue à diminuer dans la province et le pays – même si, lorsqu'elle est bien gérée, cette option de pension est la meilleure façon d'assurer la sécurité du revenu de retraite. Comment votre parti appuiera-t-il les régimes de retraite à prestations déterminées?

R : Notre gouvernement a apporté un certain nombre de changements qui ont accru le soutien aux régimes de retraite à prestations déterminées en Ontario. Des changements ont notamment été apportés au cadre de financement des régimes de retraite à prestations déterminées qui exigera la contribution des employeurs si un régime baisse en deçà d'un certain niveau.

Nous augmentons également la transparence en exigeant des régimes qu'ils élaborent des politiques de financement et de gouvernance. Enfin, nos changements feront en sorte que les bénéficiaires reçoivent des renseignements à jour sur l'état de leur régime.